

LES OFFRES

Du 21 janvier au 31 décembre 2016

# DUO RÉNOVATION

PROFITEZ DES OFFRES DE FINAGAZ  
ET SAUNIER DUVAL

 **FINAGAZ**



**Saunier Duval**  
Toujours à vos côtés

Chaudière sol gaz  
à condensation

**Duomax  
Condens**



Jusqu'à **108 %**  
de rendement  
énergétique

Chaudière murale gaz  
à condensation

**Isomax  
Condens**



Jusqu'à **109,5 %**  
de rendement  
énergétique

Chaudières murales gaz  
à condensation

**ThemaPlus Condens,  
Thema AS Condens  
et Isotwin Condens**  
SI ACHAT d'un régulateur  
MiGo ou d'un thermostat  
d'ambiance E7



Jusqu'à **109,5 %**  
de rendement  
énergétique

**+ PRODUIT**

- Compact
- Ballon de 90 à 150L intégrés
- Silencieux
- Un maximum de confort sanitaire
- Régulation de série

**+ PRODUIT**

- Un maximum d'eau chaude
- Facile à installer
- 2 ballons de 21L intégrés
- Régulation de série

**+ PRODUIT**

- Confort sanitaire sur mesure
- Simple à utiliser
- Légère
- Faible encombrement

L'offre SAUNIER DUVAL

**150 €<sup>TTC</sup>(1)**

+

L'offre FINAGAZ

**600 €<sup>TTC</sup>(2)**

=

**750 €<sup>TTC</sup>**  
d'économie

L'offre SAUNIER DUVAL

**100 €<sup>TTC</sup>(1)**

+

L'offre FINAGAZ

**600 €<sup>TTC</sup>(2)**

=

**700 €<sup>TTC</sup>**  
d'économie

L'offre SAUNIER DUVAL

**50 €<sup>TTC</sup>(1)**

+

L'offre FINAGAZ

**600 €<sup>TTC</sup>(2)**

=

**650 €<sup>TTC</sup>**  
d'économie

\* En association au ballon FE 150 BA pour Thema AS Condens

et en **+** Profitez de **30%<sup>(3)</sup>** de crédit d'impôt



**Saunier Duval**  
Toujours à vos côtés



## Comment profiter de l'offre ?

Les offres SAUNIER DUVAL et FINAGAZ sont valables pour toute signature d'un nouveau contrat de fourniture de gaz propane FINAGAZ entre le 21/01/2016 et le 31/12/2016.

### L'offre SAUNIER DUVAL

Envoyez ce flyer avant le 31/01/2017  
cachet de la poste faisant foi, accompagné :

- d'une copie de votre facture d'achat datée entre le 21/01/2016 et le 31/12/2016,
- de l'étiquette autocollante où apparaît le numéro de série de la chaudière,
- d'une copie du contrat FINAGAZ, signé entre le 21/01/2016 et le 31/12/2016,

à l'adresse suivante :

Saunier Duval avec FINAGAZ - Référence X752  
SOGEC GESTION  
91973 COURTABOEUF Cedex

Suivi du remboursement au 01 69 79 25 54  
ou consommateur@sogec-marketing.fr

### L'offre FINAGAZ

Référez-vous aux modalités de remboursement précisées au dos de la pochette Duo Rénovation, ou contactez votre conseiller FINAGAZ au

**0 820 041 234**

Service 0,12 € / min  
+ prix appel

**RETROUVEZ L'ENSEMBLE DE NOS OFFRES  
SUR [www.finagaz.fr](http://www.finagaz.fr)**

(1) Offre réservée aux achats réalisés par des particuliers du 21 janvier 2016 au 31 décembre 2016. Offre réservée à la France Métropolitaine (Corse comprise) et limitée à une participation par foyer (même nom, même adresse, même n° de série). Offre non cumulable avec le prêt Prestige Plus ou toute autre opération promotionnelle proposée par Saunier Duval. Remboursement par chèque bancaire à réception de la demande complète et conforme. Frais de participation non remboursés. Toute demande illisible ou incomplète sera considérée comme nulle et ne pourra être prise en compte.

Les informations à caractère personnel recueillies durant la présente opération sont utilisées pour la gestion de l'offre et peuvent être utilisées à des fins commerciales. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de suppression et de rectification des données vous concernant en écrivant à l'adresse figurant dans les mentions légales ci-dessous, à l'attention du « Service Marketing Saunier Duval ».

(2) Retrouvez l'ensemble des modalités de remboursement des offres FINAGAZ sur la pochette Duo Rénovation.

(3) Le Crédit d'Impôt pour la Transition Énergétique (CITE) permet de déduire de l'impôt sur le revenu 30% des dépenses d'équipements éligibles et/ou de main d'œuvre pour certains travaux de rénovation énergétique sur la résidence principale (taux unique sans obligation de réaliser un bouquet de travaux). Il s'applique aux dépenses payées à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016. Le recours à des professionnels portant la mention RGE, « reconnu garant de l'environnement » est nécessaire. Conditions intégrales du CITE sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr)



FINAGAZ SAS - Immeuble Wilson - 48 avenue Général de Gaulle 92800 Puteaux - RCS Nanterre 582 018966  
Saunier Duval - Vaillant Group France - 8, avenue Pablo Picasso 94132 Fontenay-sous-Bois Cedex - SA au capital de 7 328 460 - 301 917 233 RCS CRETEIL  
Impression : Advence - Conception graphique : R2D2 Communication - Illustration : ©CLOD



**FINAGAZ**

BIEN PLUS QUE DE L'ÉNERGIE

[www.finagaz.fr](http://www.finagaz.fr)